

COMMUNE DE
BUCQUOY

DEPARTEMENT DU
PAS DE CALAIS

CANTON DE
BAPAUME

DELIBERATION

N°8/2026

Objet :

Remplacement de la
porte métallique aux
ateliers techniques
municipaux

Certifié exécutoire
par le Maire, le

12 MARS 2026

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-six, le 06 mars, à dix-neuf heures, le Conseil municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence d'Eugène DELAMBRE, en suite de convocation en date du 02 mars 2026 dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.

Présents : Eugène DELAMBRE, Catherine ACCART, Bruno VIENNE, Luc ADAMS, Arnaud BARBET, Bernard FIEF, Manuella BERNASINSKI (arrivée à 19h22), Nathalie BISSETTE, Benjamin DALLE, Juliette DUNAJSKI, Anne-Marie BARBIER, Laurent MUCHEMBLED, Catherine GERARD.

Absents excusés : Magalie BOUTEMY, Annaëlle VERHAEGHE

Procurations :

Magalie BOUTEMY donne procuration à Nathalie BISSETTE

Anaëlle VERHAEGHE donne procuration à Juliette DUNAJSKI

Secrétaire : Juliette DUNAJSKI

La séance ouverte, Monsieur DELAMBRE explique qu'il convient de remplacer la porte métallique située aux ateliers municipaux car celle-ci est devenue vétuste et est trop lourde à déplacer.

Monsieur DELAMBRE présente le devis de la société UCS qui propose l'installation d'un nouveau volet de 5mx4m pour un montant de 4 475,00€ HT.

Après discussion et à la majorité des membres présents et représentés (13 voix pour dont 2 procurations, 1 abstention et 1 voix contre), Monsieur DELAMBRE est autorisé à signer ce devis.

FAIT ET DELIBERE EN SEANCE, LES JOURS MOIS ET AN SUSDITS ET ONT SIGNE AU REGISTRE DES DELIBERATIONS LES MEMBRES PRESENTS.

Le Maire,
Eugène DELAMBRE

